

**II.**

**BUDGET**

DE

**LA DETTE PUBLIQUE**

POUR L'EXERCICE 1870.



## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les crédits portés au projet de Budget de la Dette publique, pour l'exercice 1870, s'élèvent à . . . . . fr.	48,807,489 55
Les mêmes crédits, votés pour 1869, montaient à . . . . .	48,702,759 59
Différence en plus pour 1870 . . . . . fr.	<u>104,750 16</u>

CHAPITRE I<sup>er</sup>.

## SERVICE DE LA DETTE.

Crédits demandés pour 1870 . . . . . fr.	40,101,575 15
Crédits alloués pour 1869 . . . . .	40,066,573 15

AUGMENTATION pour 1870. . . fr. 53,000 »

Cette augmentation porte exclusivement sur l'article 11, relatif au *minimum* d'intérêt garanti par l'État.

Voici les modifications introduites, au Budget de 1870, pour les lignes de chemin de fer appelées à jouir de cet avantage

## En plus :

1 <sup>o</sup> Ligne de la Flandre occidentale . . . . . fr.	70,000 »
2 <sup>o</sup> — de l'Entre-Sambre-et-Meuse . . . . .	5,000 »
ENSEMBLE. . . fr.	<u>75,000 »</u>

## En moins :

1 <sup>o</sup> Ligne de Manage à Wavre . . . . . fr.	10,000 »
2 <sup>o</sup> — de Lichtervelde à Furnes . . . . .	40,000 »
3 <sup>o</sup> — de Tongres à Glons . . . . .	20,000 »
	<u>40,000 »</u>
DIFFÉRENCE ÉGALE. . . fr.	<u>53,000 »</u>

On croit devoir faire observer que, dans les prévisions établies à l'article 11, ne sont pas comprises les sommes qu'il pourrait y avoir lieu de payer, en

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

cas d'ouverture des lignes de Bastogne et de Virton, et qu'on évalue, au *maximum*, pour celle de Bastogne à 100,000 francs, et pour celle de Virton à 275,000 francs.

Le cas échéant, l'État sera toujours en mesure de remplir ses engagements de ce chef, le crédit destiné aux dépenses de l'espèce n'étant pas limitatif.

L'état formant l'annexe n° 8 du projet de Budget indique les sommes payées, pendant les années 1862 à 1867, à titre de *minimum* d'intérêt, en vertu de la loi du 20 décembre 1851 et de lois subséquentes.

Comme suite aux renseignements donnés les années précédentes, le tableau ci-après indique, par catégorie de dettes, les sommes employées à l'amortissement partiel de la dette nationale pendant l'année 1867-1868, ainsi que le capital nominal racheté au moyen de ce fonds.

CATÉGORIES DE DETTES.	FONDS D'AMORTISSEMENT.			CAPITAUX NOMINAUX AMORTIS au moyen du fonds d'amortissement.	Observations.
	DOTATION annuelle	INTÉRÊTS des capitaux amortis	TOTAL.		
5 p. 0/0 . . . . .	584,748 »	1,215,269 »	1,798,017 »	2,077,954 64	Semestres au 1 <sup>er</sup> août 1867 et au 1 <sup>er</sup> février 1868.
4 p. 0/0 . . . . .	500,000 »	350,700 »	1,150,700 »	1,175,055 52	Semestres au 1 <sup>er</sup> janvier et au 1 <sup>er</sup> juillet 1868.
4 1/2 p. 0/0, 1 <sup>re</sup> série. . .	477,214 16	869,524 62	1,346,558 78	1,541,704 41	Semestre au 1 <sup>er</sup> novembre 1867.
— 2 <sup>e</sup> — . . . . .	211,640 »	572,746 25	584,586 25	581,755 96	Id.
— 5 <sup>e</sup> — . . . . .	594,058 25	546,986 »	741,024 25	757,855 28	Id.
— 4 <sup>e</sup> — . . . . .	175,455 »	72,922 50	246,577 50	245,554 24	Id.
— 5 <sup>e</sup> — . . . . .	148,512 50	10,250 75	158,545 25	157,957 51	Id.
TOTAL. Fr.	2,289,407 91	5,756,179 12	6,023,587 05	6,516,171 56	

A cause de l'élévation du cours au-dessus du pair, le fonds d'amortissement afférent aux cinq séries de dette à 4 1/2 p. 0/0, pour le semestre au 1<sup>er</sup> mai 1868, n'a pu être employé jusqu'à ce jour.

Ce fonds, momentanément tenu en réserve, s'élève à fr. 5,145,794 28 c.

## CHAPITRE II.

## RÉMUNÉRATIONS.

Le crédit de l'article 15, relatif aux pensions, est supérieur à celui de l'exercice précédent d'une somme de . . . . .	fr.	71,000 »
Mais l'article 17 se trouvant diminué de celle de . . . . .		4,269 84
L'augmentation du chapitre, pour 1870, est de . . . . .		fr.
		69,730 16

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Par suite de la réorganisation des bureaux de l'administration centrale du Département de la Guerre, le service des pensions civiles de ce Département nécessite une allocation plus élevée que celle qui a été accordée en 1869. Les autres augmentations portent sur les pensions des Départements de l'Intérieur et de la Justice, ainsi que sur les pensions ecclésiastiques.

On a déjà fait connaître, lors de la présentation des Budgets de 1868 et de 1869, les causes de la progression de ces dernières pensions. Les augmentations demandées pour l'exercice 1870 provenant des mêmes causes, on ne peut, pour les justifier, que se référer à ce qui a été dit dans les notes préliminaires des deux Budgets précédents.

## CHAPITRE III.

## FONDS DE DÉPÔT.

Aucune modification n'a été apportée aux crédits de ce chapitre.

---

Le tableau suivant indique, par chapitre, les différences que présente, en charges ordinaires et en charges extraordinaires, le Budget de 1870, comparé à celui de 1869.

CHAPITRES.	SERVICES.	CRÉDITS ACCORDÉS POUR L'EXERCICE 1869.			CRÉDITS PROPOSÉS POUR L'EXERCICE 1870.			DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1870,					
		Ordinaires.	Extraordin.	TOTAL.	Ordinaires.	Extraordin.	TOTAL.	SUR LES CRÉDITS.				SUR L'ENSEMBLE.	
								ORDINAIRES.		EXTRAORDINAIRES.		EN PLUS.	EN MOINS.
		EN PLUS.	EN MOINS.	EN PLUS.	EN MOINS.	EN PLUS.	EN MOINS.						
I.	Service de la dette . . . . .	40,065,277 66	1,095 49	40,066,375 15	40,100,277 66	1,095 49	40,101,375 15	35,000 "	"	"	"	35,000 "	"
II.	Rémunérations . . . . .	7,094,000 "	589,386 24	7,683,386 24	7,174,000 "	579,116 40	7,753,116 40	80,000 "	"	"	10,269 84	69,730 16	"
III.	Fonds de dépôt . . . . .	953,000 "	"	953,000 "	953,000 "	"	953,000 "	"	"	"	"	"	"
	TOTAUX . . . fr.	48,112,277 66	590,481 73	48,702,759 39	48,227,277 66	580,211 89	48,807,489 55	115,000 "	"	"	10,269 84	104,730 16	"
								EN PLUS : 115,000 "			EN MOINS : 10,269 84		
													AUGMENTATION sur l'ensemble du Budget. . . . . fr. 104,730 16

NOTE PRÉLIMINAIRE.

**PROJET DE LOI.**

---

**LÉOPOLD II,**

**ROI DES BELGES,**

*À tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

**NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :**

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances.

**ARTICLE UNIQUE.**

Le Budget de la Dette publique est fixé, pour l'exercice 1870, à la somme de *quarante-huit millions huit cent sept mille quatre cent quatre-vingt-neuf francs cinquante-cinq centimes* (fr. 48,807,489 55 c<sup>s</sup>), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Bruxelles, le 25 février 1869.

**LÉOPOLD.**

**PAR LE ROI :**

*Le Ministre des Finances,*

**FRÈRE-ORBAN.**

---

## BUDGET DE LA DETTE PUBLIQUE POUR L'EXERCICE 1870.

Articles	DESIGNATION  DES DEPENSES ET SERVICES.	CREDIT DEMANDE POUR L'EXERCICE 1870.							
		CHARGES ordinaires et per- manentes	CHARGES extraordinaires et temporaires						
	<b>CHAPITRE PREMIER</b> <i>Service de la dette</i>								
		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">SOMMES AFFECTEES au service</th> <th>Total</th> </tr> <tr> <th>des intérêts</th> <th>de l'amortissement</th> <th>par dette</th> </tr> </thead> </table>		SOMMES AFFECTEES au service		Total	des intérêts	de l'amortissement	par dette
SOMMES AFFECTEES au service		Total							
des intérêts	de l'amortissement	par dette							
1	Intérêts des capitaux inscrits au grand-livre de la dette publique à 2½ p. % en exécution des §§ 2 à 6 inclus de l'art. 65 du traité du 5 novembre 1842	5,502,640 78	5,502,640 78						
2	Intérêts de l'emprunt de 50,850,800 fr., à 3 p. %, autorisé par la loi du 25 mai 1858, et du capital de 7,624,000 fr., à 3 p. %, émis en vertu des lois du 1 <sup>er</sup> mai 1842 et du 24 décembre 1846 (sem. au 1 <sup>er</sup> lévrier et au 1 <sup>er</sup> août 1870)	1,754,244	2,558,992						
	Dotations de l'amortissement de ces deux dettes à 1 p. % du capital (mêmes sem.)	584,748	2,758,992						
3	Intérêts de l'emprunt de 50,000,000 de francs, à 4 p. %, autorisé par la loi du 18 juin 1856	1,200,000	1,500,000						
	Dotations de l'amortissement de cet emprunt, à 1 p. %, du capital	500,000	1,500,000						
	Intérêts, à 4½ p. %, sur un capital de 95,442,852 francs (1 <sup>re</sup> série), montant des obligations dont l'émission a été autorisée par la loi du 21 mars 1844 (semestres au 1 <sup>er</sup> mai et au 1 <sup>er</sup> novembre 1870)	4,294,927 44	5,249,500 76						
	Dotations de l'amortissement de cette dette à 1 p. % du capital (mêmes sem.)	954,428 52	5,249,500 76						
	Intérêts de l'emprunt de 84,656,000 francs, à 4½ p. % (2 <sup>me</sup> série), autorisée par la loi du 22 mars 1844 (semestres au 1 <sup>er</sup> mai et au 1 <sup>er</sup> novembre 1870)	5,800,520	4,252,800						
	Dotations de l'amortissement de cet emprunt, à 1 p. %, du capital (mêmes sem.)	425,280	4,252,800						
	Intérêts à 4½ p. % sur un capital de 157,610,500 francs (5 <sup>me</sup> série), montant des obligations émises en vertu des lois du 1 <sup>er</sup> décembre 1852 et du 14 juin 1853 (semestres au 1 <sup>er</sup> mai et au 1 <sup>er</sup> novembre 1870)	7,092,688 50	7,880,760						
4	Dotations de l'amortissement de cette dette, à 1 p. % du capital (mêmes sem.)	788,076 50	7,880,760						
	Intérêts, à 4½ p. % sur un capital de 24,582,000 francs, résultant de la conversion décrétée par la loi du 28 mai 1856, et sur un capital de 45,000,000 de francs, montant de l'emprunt autorisé par la loi du 8 septembre 1859, ensemble 69,582,000 francs (1 <sup>re</sup> série) (semestres au 1 <sup>er</sup> mai et au 1 <sup>er</sup> novembre 1870)	5,122,190	26,725,270 76						
	Dotations d'amortissement, à 1 p. % du capital (mêmes semestres)	546,910	5,469,100						
	Intérêts de l'emprunt de 59,525,000 francs, à 4½ p. % (3 <sup>me</sup> série), autorisé par la loi du 28 mai 1865 (semestres au 1 <sup>er</sup> mai et au 1 <sup>er</sup> novembre 1870)	2,669,625	2,966,250						
	Dotations de l'amortissement de cet emprunt, à 1 p. % du capital (mêmes sem.)	296,625	2,966,250						
	Intérêts de l'emprunt de 58,540,000 francs, à 4½ p. % (6 <sup>me</sup> série), autorisée par la loi du 10 juin 1867 (semestres au 1 <sup>er</sup> mai et au 1 <sup>er</sup> novembre 1870)	2,654,500	2,927,000						
	Dotations de l'amortissement de cet emprunt à 1 p. % du capital (mêmes sem.)	292,700	2,927,000						
	<b>TOTAUX</b>	<b>52,080,155 72</b>	<b>56,066,905 54</b>						
		<b>A REPORTER</b>	<b>56,066,905 54</b>						

## BUDGET DE LA DETTE PUBLIQUE

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1870.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. . . . . fr.	50,066,903	54	
	Frais relatifs à la dette, à 2½ p. % . . . . . fr. 1,000 »			
5	— — à 5 p. % . . . . . 27,000 »	80,000	»	
	— — à 4 p. % . . . . . 1,500 »			
	— aux dettes à 4½ p. % . . . . . 50,500 »			
6	Arrérages de l'inscription portée au grand-livre des rentes créées sans expression de capital, au nom de la ville de Bruxelles, en vertu de la loi du 4 décembre 1842 . . . . .	500,000	»	
7	Arrérages de l'inscription portée au même grand-livre, au profit du Gouvernement des Pays-Bas, en exécution du § 1 <sup>er</sup> de l'art. 65 du traité du 5 novembre 1842 . . . . .	846,560	»	
8	Redevance annuelle à payer au Gouvernement des Pays-Bas, en vertu des art. 20 et 25 du traité du 5 novembre 1842, pour l'entretien du canal de Terneuzen et de ses dépendances . . . . .	105,820	10	40,101,575 15
9	Rachat des droits de fanal mentionnés au § 2 de l'art. 18 du traité du 5 novembre 1842 . . . . .	21,164	02	
10	Rente annuelle constituant le prix de cession du chemin de fer de Mons à Manage (loi du 8 juillet 1858) . . . . .	672,550	»	
11	Minimum d'intérêt garanti par l'État, en vertu de la loi du 20 décembre 1851 et de lois subséquentes. (Ce crédit n'est point limitatif; les intérêts qu'il est destiné à servir pourront s'élever, s'il y a lieu, jusqu'à concurrence des engagements résultant de ces lois) . . . . .	2,000,000	»	
12	Frais de surveillance à exercer sur les compagnies, au point de vue de cette garantie, en exécution des conventions . . . . .	7,500	»	
13	Rentes viagères . . . . .	»	579 62	
14	Intérêts à payer aux anciens concessionnaires de la Sambre canalisée, sur une somme de fr. 10,317 54 c' . . . . .	»	515 87	
<b>CHAPITRE II.</b>				
<i>Rémunérations.</i>				
		CHARGES		
		Ordinaires.	Extraordinaires.	
	Pensions ecclésiastiques ci-devant tiercées . . . . .		1,000 »	
	Pensions civiles et autres accordées avant 1850 . . . . .		20,000 »	
	— civiles . . . . .		50,000 »	
	— militaires . . . . .	3,489,000 »	»	
	— de l'ordre de Léopold . . . . .	54,000 »	»	
	Marine. — Pensions militaires . . . . .	23,000 »	»	
	Pensions de militaires décorés sous le Gouvernement des Pays-Bas . . . . .	»	5,000 »	
	Secours sur le fonds dit de Waterloo . . . . .	»	5,000 »	
15	Pensions civiles des divers Départements . . . . .		77,000 »	
	Affaires Étrangères . . . . .	112,000 »	»	
	Justice . . . . .	680,000 »	»	
	Intérieur . . . . .	350,000 »	»	
	Travaux publics . . . . .	370,000 »	»	
	Guerre . . . . .	60,000 »	»	
	Finances . . . . .	1,765,000 »	»	
	Cour des comptes . . . . .	15,000 »	»	
	Pensions ecclésiastiques . . . . .	290,000 »	»	
	Arriérés de pensions de toute nature . . . . .	6,000 »	»	
		7,174,000 »	77,000 »	
	A REPORTER . . . . . fr.	47,274,277	66	78,095 49
				40,101,575 15

## POUR L'EXERCICE 1870.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1870.		TOTAL.												
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.													
	REPORT . . . . fr.	47,274,277 86	78,095 49	40,101,373 15												
16	Pensions des veuves et orphelins de l'ancienne caisse de retraite. (Les sommes disponibles sur ce crédit seront appliquées au ser- vice de la caisse des pensions des veuves et orphelins du Départe- ment des Finances) . . . . .	"	500,000 "	7,753,116 40												
		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">CHARGES</th> </tr> <tr> <th>Ordinaires.</th> <th>Extraordinaires.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>"</td> <td>1,269 84</td> </tr> <tr> <td>"</td> <td>529 10</td> </tr> <tr> <td>"</td> <td>517 46</td> </tr> <tr> <td>"</td> <td>2,116 40</td> </tr> </tbody> </table>		CHARGES		Ordinaires.	Extraordinaires.	"	1,269 84	"	529 10	"	517 46	"	2,116 40	
CHARGES																
Ordinaires.	Extraordinaires.															
"	1,269 84															
"	529 10															
"	517 46															
"	2,116 40															
17	Traitements d'attente ( <i>wachtgelden</i> ). — ou pensions supplémen- taires ( <i>toelagen</i> ) . . . . . Secours annuels ( <i>jaarlyksche on- derstanden</i> ) . . . . .	"	2,116 40													
<b>CHAPITRE III.</b>																
<i>Fonds de dépôt.</i>																
18	Intérêts, à 4 p. %, des cautionnements versés en nu- méraire dans les caisses du Trésor, par les comp- tables de l'État, les receveurs communaux et les receveurs de bureaux de bienfaisance, pour sûreté de leur gestion, et par des contribuables, négociants ou commissionnaires, en garantie du paiement de droits de douane, d'accise, etc. . . . .	650,000 "	"													
	Intérêts arriérés du même chef, se rapportant à des exercices clos . . . . .	655,000 "	"													
19	Intérêts des consignations (loi du 26 nivôse an XIII) ainsi que des cautionnements assimilés aux consignations par l'art. 7 de la loi du 15 novembre 1847 . . . . . (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)	500,000 "	"	953,000 "												
	TOTAL DU BUDGET DE LA DETTE PUBLIQUE. . . . . fr.	48,227,277 86	580,211 89	48,807,489 55												

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté  
du 25 février 1869.

PAR LE ROI :

LÉOPOLD.

Le Ministre des Finances,

FRÈRE-ORBAN.

(60)

**DÉVELOPPEMENTS**

DU

**BUDGET DE LA DETTE PUBLIQUE**

pour l'exercice 1870.

---

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	SOMMES AFFECTÉES au service		Total par dette.
			des intérêts.	de l'amortissement.	
<b>CHAPITRE PREMIER.</b>					
<i>Service de la dette.</i>					
1	°	Intérêts des capitaux inscrits au grand-livre de la dette publique à 2½ p. %, en exécution des §§ 2 à 6 inclus de l'art. 65 du traité du 5 novembre 1842 . . . . .	5,502,640 78	°	5,502,640 78
2	a.	Intérêts de l'emprunt de 50,850,800 francs, à 5 p. %, autorisé par la loi du 25 mai 1858, et du capital de 7,624,000 francs, à 5 p. %, émis en vertu des lois du 1 <sup>er</sup> mai 1842 et du 24 décembre 1846 (semestres au 1 <sup>er</sup> février et au 1 <sup>er</sup> août 1870). . . . .	1,754,244 °	°	2,558,992 °
	b.	Dotation de l'amortissement de ces deux dettes, à 1 p. % du capital (mêmes semestres) . . . . . a)	°	584,748 °	
3	a.	Intérêts de l'emprunt de 50,000,000 de francs, à 4 p. %, autorisé par la loi du 18 juin 1856. . . . .	1,200,000 °	°	1,500,000 °
	b.	Dotation de l'amortissement de cet emprunt, à 1 p. % du capital. b)	°	500,000 °	
1°	a.	Intérêts, à 4½ p. %, sur un capital de 95,442,852 francs (1 <sup>re</sup> série), montant des obligations dont l'émission a été autorisée par la loi du 21 mars 1844 (semestres au 1 <sup>er</sup> mai et au 1 <sup>er</sup> novembre 1870). . . . .	4,294,927 44	°	5,249,555 76
	b.	Dotation de l'amortissement de cette dette, à 1 p. % du capital (mêmes semestres) . . . . . c)	°	954,428 52	
2°	a.	Intérêts de l'emprunt de 84,656,000 francs, à 4½ p. % (2 <sup>me</sup> série), autorisé par la loi du 22 mars 1844 (semestres au 1 <sup>er</sup> mai et au 1 <sup>er</sup> novembre 1870) . . . . .	5,809,520 °	°	4,252,800 °
	b.	Dotation de l'amortissement de cet emprunt, à ½ p. % du capital (mêmes semestres) . . . . . d)	°	425,280 °	
5°	a.	Intérêts, à 4½ p. %, sur un capital de 157,615,500 francs (5 <sup>me</sup> série), montant des obligations émises en vertu des lois du 1 <sup>er</sup> décembre 1852 et du 14 juin 1855 (sem. au 1 <sup>er</sup> mai et au 1 <sup>er</sup> novem. 1870). . . . .	7,092,688 50	°	7,880,765 °
	b.	Dotation de l'amortissement de cette dette, à ½ p. % du capital (mêmes semestres) . . . . . e)	°	788,076 50	
4°	a.	Intérêts, à 4½ p. %, sur un capital de 24,582,000 francs, résultant de la conversion décrétée par la loi du 28 mai 1856, et sur un capital de 43,000,000 de francs, montant de l'emprunt autorisé par la loi du 8 septembre 1859, ensemble 69,582,000 francs (4 <sup>me</sup> série) (semestres au 1 <sup>er</sup> mai et au 1 <sup>er</sup> novembre 1870). . . . .	5,122,190 °	°	5,469,100 °
	b.	Dotation d'amortissement, à ½ p. % du capital (mêmes semestres). f)	°	546,910 °	
5°	a.	Intérêts de l'emprunt de 59,525,000 francs, à 4½ p. % (5 <sup>me</sup> série), autorisé par la loi du 28 mai 1865 (semestres au 1 <sup>er</sup> mai et au 1 <sup>er</sup> novembre 1870) . . . . .	2,669,625 °	°	2,966,250 °
	b.	Dotation de l'amortissement de cet emprunt, à ½ p. % du capital (mêmes semestres) . . . . . g)	°	296,625 °	
6°	a.	Intérêts de l'emprunt de 58,540,000 francs, à 4½ p. % (6 <sup>me</sup> série), autorisé par la loi du 10 juin 1867 (semestres au 1 <sup>er</sup> mai et au 1 <sup>er</sup> novembre 1870) . . . . .	2,654,500 °	°	2,927,000 °
	b.	Dotation de l'amortissement de cet emprunt, à ½ p. % du capital (mêmes semestres) . . . . .	°	292,700 °	
TOTAUX. . . . .			52,080,155 72	5,986,767 82	56,066,903 54
5	a.	Frais relatifs à la dette à 2½ p. % . . . . .			1,000 °
	b.	Id. id. 5 — . . . . .			27,000 °
	c.	Id. id. 4 — . . . . .			1,500 °
	d.	Id. aux dettes à 4½ — . . . . .			50,500 °
6	°	Arrérages de l'inscription au grand-livre des rentes créées sans expression de capital, portée au nom de la ville de Bruxelles, en vertu de la loi du 4 décembre 1842 . . . . .			
7	°	Arrérages de l'inscription portée au même grand-livre, au profit du Gouvernement des Pays-Bas, en exécution du § 1 <sup>er</sup> de l'art. 65 du traité du 5 novembre 1842 . . . . .			
A REPORTER. . . . .					fr.

## DE LA DETTE PUBLIQUE POUR L'EXERCICE 1870.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1870.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1869.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
5,502,640 78	"	5,502,640 78	5,502,640 78	"	"	
2,558,902 "	"	2,558,902 "	2,558,902 "	"	"	a) Annexe n° 1.
1,500,000 "	"	1,500,000 "	1,500,000 "	"	"	b) Annexe n° 2.
						c) Annexe n° 3.
						d) Annexe n° 4.
						e) Annexe n° 5.
26,725,270 76	"	26,725,270 76	26,725,270 76	"	"	f) Annexe n° 6.
						g) Annexe n° 7.
80,000 "	"	80,000 "	80,000 "	"	"	
500,000 "	"	500,000 "	500,000 "	"	"	
846,560 "	"	846,560 "	846,560 "	"	"	
37,295,465 54	"	37,295,465 54	37,295,465 54	"	"	



## DE LA DETTE PUBLIQUE POUR L'EXERCICE 1870.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1870.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1869.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
57,295,465 54	"	57,295,465 54	57,295,465 54	"	"	
105,820 10	"	105,820 10	105,820 10	"	"	
21,164 02	"	21,164 02	21,164 02	"	"	
672,550 "	"	672,550 "	672,550 "	"	"	
2,000,000 "	"	2,000,000 "	1,965,000 "	35,000 "	"	a) Annexe n° 8.
7,500 "	"	7,500 "	7,500 "	"	"	
"	579 62	579 62	579 62	"	"	
"	515 87	515 87	515 87	"	"	
40,100,277 66	1,095 49	40,101,375 15	40,066,375 15	35,000 "	"	
AUGMENTATION. . . . fr.				35,000 "		
7,174,000 "	77,000 "	7,251,000 "				b) Annexe n° 9.
		b)	7,680,000 "	71,000 "	"	
"	500,000 "	500,000 "				
"	2,116 40	2,116 40	5,386 24	"	1,269 84	
7,174,000 "	579,116 40	7,753,116 40	7,683,386 24	71,000 "	1,269 84	
AUGMENTATION. . . . fr.				69,750 16		

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>CHAPITRE III.</b>		
<i>Fonds de dépôt.</i>		
18	a.	Intérêts, à 4 p. ‰, des cautionnements versés en numéraire dans les caisses du trésor, par les comptables de l'État, les receveurs communaux et les receveurs de bureaux de bienfaisance, pour sûreté de leur gestion, et par des contribuables, négociants ou commissionnaires, en garantie du paiement de droits de douane, d'accise, etc. . . . . 650,000 »
	b.	Intérêts arriérés du même chef se rapportant à des exercices clos . . . . . 5,000 »
19	c.	Intérêts des consignations (loi du 26 nivôse an XIII), ainsi que des cautionnements assimilés aux consignations par l'art. 7 de la loi du 15 novembre 1847. . . . .
( Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs. )		
TOTAL DU CHAPITRE III. . . . . fr.		

Chapitres.	Pages.	<i>Récapitulation.</i>
I.	62	Service de la dette . . . . .
II.	64	Rémunérations . . . . .
III.	66	Fonds de dépôt . . . . .
TOTAUX. . . . . fr.		

## DE LA DETTE PUBLIQUE POUR L'EXERCICE 1870.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1870.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1869.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
655,000	"	655,000	655,000	"	"	
500,000	"	500,000	500,000	"	"	
955,000	"	955,000	955,000	"	"	

40,100,277 66	1,095 49	40,101,373 15	40,066,575 15	55,000	"	"
7,174,000	579,116 40	7,753,116 40	7,685,586 24	69,750 16	"	"
955,000	"	955,000	955,000	"	"	"
48,227,277 66	580,211 89	48,807,489 55	48,702,759 39	104,730 16	"	"
AUGMENTATION. . . . . fr.				104,730 16		

(6)

**ANNEXES**  
**AU BUDGET DE LA DETTE PUBLIQUE**  
**POUR L'EXERCICE 1870.**

ANNEXE N° 1.

**Emprunt de 50,850,800 francs, et Dette de 7,624,000 francs,  
ensemble 58,474,800 francs,**

A TROIS POUR CENT.

**FONDS D'AMORTISSEMENT**

pour les semestres échus le 1<sup>er</sup> février et le 1<sup>er</sup> août 1868.

*Semestre au 1<sup>er</sup> février 1868.*

Dotation : 1/2 p. % du capital de 58,474,800 francs, montant de l'emprunt et de la dette réunis . . . . . fr.	292,574 »	}	
Intérêt du capital amorti : 1 1/2 p. % de 40,960,800 francs . . . . .	614,412 »		
			906,786 »

*Semestre au 1<sup>er</sup> août 1868.*

Dotation : 1/2 p. % du capital de 58,474,800 francs, montant de l'emprunt et de la dette réunis . . . . . fr.	292,574 »	}	
Intérêt du capital amorti : 1 1/2 p. % de 42,001,800 francs . . . . .	630,027 »		
			922,401 »
TOTAL . . . . . fr.			1,829,187 »

*Situation de l'emprunt et de la dette réunis, à l'échéance du 1<sup>er</sup> août 1868.*

Capitaux primitifs de l'emprunt et de la dette réunis . . . . . fr.		58,474,800 »
Dont il a été amorti :		
Avec jouissance du 1 <sup>er</sup> février 1868 et jouissances antérieures . . . . .		42,001,800 »
		16,473,000 »
RESTANT DU CAPITAL. . . . . fr.		16,473,000 »

## ANNEXES AU BUDGET DE LA DETTE PUBLIQUE

## ANNEXE N° 2.

## EMPRUNT DE 30,000,000 DE FRANCS,

A QUATRE POUR CENT.

## FONDS D'AMORTISSEMENT POUR L'EXERCICE 1868.

(Service du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1868.)*Semestre au 1<sup>er</sup> juillet 1868.*

Dotation : 1/2 p. % du capital de l'emprunt . . . . . fr.	150,000 »	}	581,240 »
Intérêt du capital amorti : 2 p. % de 21,562,000 francs . . . . .	431,240 »		

*Semestre au 1<sup>er</sup> janvier 1869.*

Dotation : 1/2 p. % du capital de l'emprunt . . . . . fr.	150,000 »	}	592,920 »
Intérêt du capital amorti : 2 p. % de 22,146,000 francs . . . . .	442,920 »		

Total . . . . . fr.	1,174,160 »
---------------------	-------------

*Situation de l'emprunt, à l'échéance du 1<sup>er</sup> janvier 1869.*

Capital primitif de l'emprunt . . . . . fr.	30,000,000 »
---	--------------

Dont il a été amorti :

Avec jouissance du 1 <sup>er</sup> juillet 1868 et jouissances antérieures . . . . .	22,146,000 »
--	--------------

RESTANT DU CAPITAL . . . . . fr.	7,854,000 »
----------------------------------	-------------

## POUR L'EXERCICE 1870.

ANNEXE N° 3.

## DETTE DE 95,442,832 FRANCS,

A 4 1/2 POUR CENT,

RÉSULTANT DE LA CONVERSION DE 1844.

## FONDS D'AMORTISSEMENT

pour les semestres échus le 1<sup>er</sup> mai et le 1<sup>er</sup> novembre 1868.*Semestre au 1<sup>er</sup> mai 1868.*

Dotation : 1/2 p. % du capital de la dette. . . . . fr.	477,214 16	} 1,576,755 78
Intérêt du capital amorti : 2 1/4 p. % de fr. 59,978,649 78 c <sup>s</sup> .	899,519 62	

*Semestre au 1<sup>er</sup> novembre 1868.*

Dotation : 1/2 p. % du capital de la dette. . . . . fr.	477,214 16	} 1,576,755 78
Intérêt du capital amorti : 2 1/4 p. % de fr. 59,978,649 78 c <sup>s</sup> .	899,519 62	

TOTAL. . . . . fr.	2,753,467 56
--------------------	--------------

*Situation, à l'échéance du 1<sup>er</sup> novembre 1868, de la dette 4 1/2 p. %,  
résultant de la conversion de 1844.*

Capital primitif de la dette . . . . . fr.	95,442,852 »
--	--------------

Dont il a été amorti :

Avec jouissance du 1 <sup>er</sup> novembre 1867 et jouissances antérieures. . . . .	39,978,649 78
--	---------------

RESTANT DU CAPITAL. . . . . fr.	55,464,182 22
---------------------------------	---------------

## ANNEXES AU BUDGET DE LA DETTE PUBLIQUE

## ANNEXE N° 4.

## EMPRUNT DE 84,656,000 FRANCS,

A 4 1/2 POUR CENT.

## FONDS D'AMORTISSEMENT

pour les semestres échus le 1<sup>er</sup> mai et le 1<sup>er</sup> novembre 1868.*Semestre au 1<sup>er</sup> mai 1868.*

Dotation : 1/4 p. % du capital de l'emprunt . . . . . fr.	211,640 »	} 597,458 75
Intérêt du capital amorti : 2 1/4 p. % de 17,147,500 francs . . . . .	385,818 75	

*Semestre au 1<sup>er</sup> novembre 1868.*

Dotation : 1/4 p. % du capital de l'emprunt . . . . . fr.	211,640 »	} 597,458 75
Intérêt du capital amorti : 2 1/4 p. % de 17,147,500 francs . . . . .	385,818 75	

TOTAL. . . . . fr.	1,194,917 50
--------------------	--------------

*Situation de l'emprunt, à l'échéance du 1<sup>er</sup> novembre 1868.*

Capital primitif de l'emprunt . . . . . fr.	84,656,000 »
---	--------------

Dont il a été amorti :

Avec jouissance du 1 <sup>er</sup> novembre 1867 et jouissances antérieures. . . . .	17,147,500 »
--	--------------

RESTANT DU CAPITAL. . . . . fr.	67,508,500 »
---------------------------------	--------------

POUR L'EXERCICE 1870.

ANNEXE N° 5.

**DETTE DE 157,615,300 FRANCS,**A 4<sup>1</sup>/<sub>2</sub> POUR CENT,

RÉSULTANT DE LA CONVERSION DE 1855.

**FONDS D'AMORTISSEMENT**pour les semestres échus le 1<sup>er</sup> mai et le 1<sup>er</sup> novembre 1868.*Semestre au 1<sup>er</sup> mai 1868.*

Dotation : 1/4 p. % du capital de la dette: . . . . . fr.	394,038 25	} 757,602 25
Intérêt du capital amorti : 2 1/4 p. % de 16,158,400 francs . . . . .	363,564 »	

*Semestre au 1<sup>er</sup> novembre 1868.*

Dotation : 1/4 p. % du capital de la dette . . . . . fr.	394,038 25	} 757,602 25
Intérêt du capital amorti : 2 1/4 p. % de 16,158,400 francs . . . . .	363,564 »	

TOTAL . . . . . fr. 1,515,204 50

*Situation, à l'échéance du 1<sup>er</sup> novembre 1868, de la dette à 4 1/2 p. %, résultant de la conversion de 1855.*

Capital primitif de la dette . . . . . fr. 157,615,500 »

Dont il a été amorti :

Avec jouissance du 1<sup>er</sup> novembre 1867 et jouissances antérieures . . . . . 16,158,400 »RESTANT DU CAPITAL. . . . . fr. 141,456,900 »

## ANNEXES AU BUDGET DE LA DETTE PUBLIQUE

## ANNEXE N° 6.

Dette de 24,382,000 francs, résultant de la conversion de 1857, et emprunt  
de 45,000,000 de francs, ensemble 69,382,000 francs,

A 4 1/2 POUR CENT.

## FONDS D'AMORTISSEMENT

pour les semestres échus le 1<sup>er</sup> mai et le 1<sup>er</sup> novembre 1868.

*Semestre au 1<sup>er</sup> mai 1868.*

Dotation : 1/4 p. 0/0 du capital de la dette et de l'emprunt réunis. fr.	173,455 »	} 251,905 50
Intérêt du capital amorti : 2 1/4 p. 0/0 de 3,486,600 francs . . .	78,448 50	

*Semestre au 1<sup>er</sup> novembre 1868.*

Dotation : 1/4 p. 0/0 du capital de la dette et de l'emprunt réunis. fr.	173,455 »	} 251,905 50
Intérêt du capital amorti : 2 1/4 p. 0/0 de 3,486,600 francs . . .	78,448 50	

TOTAL. . . . . fr.	503,807 »
--------------------	-----------

*Situation de la dette et de l'emprunt réunis, à l'échéance du 1<sup>er</sup> novembre 1868.*

Capitaux primitifs de la dette et de l'emprunt réunis. . . . . fr.	69,382,000 »
--	--------------

Dont il a été amorti :

Avec jouissance du 1 <sup>er</sup> novembre 1867 et jouissances antérieures . . . . .	3,486,600 »
---	-------------

RESTANT DES CAPITAUX. . . . . fr.	65,895,400 »
-----------------------------------	--------------

POUR L'EXERCICE 1870.

ANNEXE N° 7.

**EMPRUNT DE 59,325,000 FRANCS,**

A 4 1/2 POUR CENT.

**FONDS D'AMORTISSEMENT**pour les semestres échus le 1<sup>er</sup> mai et le 1<sup>er</sup> novembre 1868.*Semestre au 1<sup>er</sup> mai 1868.*

Dotation : 1/4 p. % du capital de l'emprunt . . . . . fr.	148,312 50	} 162,096 »
Intérêt du capital amorti : 2 1/4 p. % de 612,600 francs . . . . .	13,783 50	

*Semestre au 1<sup>er</sup> novembre 1868.*

Dotation : 1/4 p. % du capital de l'emprunt . . . . . fr.	148,312 50	} 162,096 »
Intérêt du capital amorti : 2 1/4 p. % de 612,600 francs . . . . .	13,783 50	

TOTAL . . . . . fr.	324,192 »
---------------------	-----------

*Situation de l'emprunt, à l'échéance du 1<sup>er</sup> novembre 1868.*

Capital primitif de l'emprunt . . . . . fr.	59,325,000 »
---	--------------

Dont il a été amorti :

Avec jouissance du 1 <sup>er</sup> novembre 1867 et jouissances antérieures . . . . .	612,600 »
---	-----------

RESTANT DU CAPITAL . . . . . fr.	58,712,400 »
----------------------------------	--------------

## ANNEXES AU BUDGET DE LA DETTE PUBLIQUE

## ANNEXE N° 8.

État présentant les sommes payées à titre de minimum d'intérêt, en vertu de la loi du 20 décembre 1851 et de lois subséquentes, pendant les années 1862 à 1867.

		ANNÉES					
		1862.	1863.	1864.	1865.	1866.	1867.
Chemins de fer de	la Flandre occidentale . . .	203,531 70	177,403 45	156,000 70	184,557 05	( <sup>1</sup> ) »	( <sup>1</sup> ) »
	l'Entre-Sambre-et-Meuse. . .	161,435 57	163,494 65	166,646 16	164,962 56	161,546 77	163,078 77
	Manège à Wavre . . .	187,075 75	183,353 64	171,744 48	156,866 41	160,462 57	157,606 38
	Charleroi à Louvain . . .	( <sup>2</sup> ) »	»	»	»	»	»
	Lierre à Turnhout. . .	157,582 95	169,151 80	144,923 54	117,318 34	168,707 57	172,000 »
	Lichtervelde à Furnes. . .	200,000 »	200,000 »	200,000 »	199,517 75	200,000 »	( <sup>1</sup> ) 50,000 »
	Tongres à Bilsen . . .	»	10,600 »	75,000 »	75,000 »	( <sup>1</sup> ) 56,500 »	( <sup>1</sup> ) »
	— à Ans . . .	»	»	20,821 92	40,000 »	( <sup>1</sup> ) 20,000 »	( <sup>1</sup> ) »
	Liège vers le chemin de fer du Grand-Luxembourg par la vallée de l'Ourthe ( <sup>3</sup> ) . . .	»	»	»	72,811 17	547,259 95	477,854 51
	Spa vers le Grand-Duché de Limbourg ( <sup>3</sup> ) . . .	»	»	»	»	»	502,054 80
Canal de Bossuyt à Courtrai . . .	144,656 02	135,661 43	164,811 56	156,465 25	200,000 »	200,000 »	
Totaux. . . . . fr.	1,054,059 85	1,057,664 95	1,077,947 96	1,165,279 11	1,294,276 46	1,522,684 66	

(<sup>1</sup>) Le retard dans le paiement du *minimum d'intérêt* aux Compagnies de la *Flandre occidentale* et de *Lichtervelde à Furnes*, et à la Société Liégeois-Limbourgeois, pour les chemins de *Tongres à Bilsen* et de *Tongres à Ans*, provient de la difficulté et de l'étendue du travail à faire pour la formation et le contrôle des comptes, par suite de la fusion de ces lignes : les deux premières, avec le réseau des chemins de fer exploités par la Société dite *d'Exploitation*, et la dernière, avec le réseau des chemins de fer de l'*État néerlandais*.

(<sup>2</sup>) Le produit de l'exploitation ayant dépassé 7 p. % du capital qui a servi de base à la fixation du *minimum d'intérêt garanti* pour ce chemin de fer, la Société concessionnaire a été tenue de rembourser au trésor la somme de fr. 426,301 57 c, qu'elle a perçue à titre de *minimum d'intérêt* pour les années 1855 et 1856. Cette somme est recouvrée.

(<sup>3</sup>) Par convention du 27 juin 1862, approuvée par arrêté royal du 6 mars 1863, la Société du chemin de fer du Luxembourg a fait abandon, au profit du chemin de fer de Liège à la ligne du Luxembourg, vers Marche, en passant par la vallée de l'Ourthe, et de celui de Spa vers le Grand-Duché, de la garantie d'intérêt qui lui avait été accordée pour la ligne de Namur à Arlon par la convention du 15 janvier 1852, approuvée par arrêté royal du 29 du même mois.

## DETTE PUBLIQUE. — PENSIONS.

CATÉGORIES DES PENSIONS.	Crédits accordés pour 1869.		Crédits demandés pour 1870.			
	ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES et temporaires.	ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES et temporaires.	DIFFÉRENCES	
					EN PLUS	EN MOINS
<i>A.</i> Pensions ecclésiastiques, ci-devant tiercées . . . . .	"	1,000	"	1,000	"	"
<i>B.</i> — civiles et autres accordées avant 1850 . . . . .	"	95,000	"	20,000	"	5,000
<i>C.</i> — civiques . . . . .	"	55,000	"	50,000	"	5,000
<i>D.</i> — militaires . . . . .	5,480,000	"	5,480,000	"	"	"
<i>E.</i> — de l'ordre de Léopold . . . . .	54,000	"	54,000	"	"	"
<i>F.</i> — de la marine (Militaires). . . . .	25,000	"	25,000	"	"	"
<i>G.</i> — de militaires décorés sous le Gouvernement des Pays-Bas . . . . .	"	5,000	"	5,000	"	"
<i>H.</i> Secours sur le fonds dit de Waterloo . . . . .	"	4,000	"	5,000	"	1,000
<i>Pensions civiles des divers Départements.</i>						
<i>I.</i> Affaires Étrangères et Marine . . . . .	112,000	"	112,000	"	"	"
<i>K.</i> Justice . . . . .	650,000	"	680,000	"	50,000	"
<i>L.</i> Intérieur . . . . .	510,000	"	550,000	"	90,000	"
<i>M.</i> Travaux publics . . . . .	570,000	"	570,000	"	"	"
<i>N.</i> Guerre . . . . .	50,000	"	60,000	"	10,000	"
<i>O.</i> Finances . . . . .	1,765,000	"	1,765,000	"	"	"
<i>P.</i> Cour des comptes . . . . .	15,000	"	15,000	"	"	"
<i>Q.</i> Pensions ecclésiastiques . . . . .	270,000	"	290,000	"	20,000	"
<i>R.</i> Arriérés de pensions de toute nature . . . . .	6,000	"	6,000	"	"	"
<b>TOTAUX . . . . fr.</b>	<b>7,094,000</b>	<b>86,000</b>	<b>7,174,000</b>	<b>77,000</b>	<b>80,000</b>	<b>9,000</b>
	7,180,000		7,251,000		DIFFÉRENCE EN PLUS. 71,000	

(78)